



Belgische beroepsvereniging van Kinderartsen  
Association professionnelle belge des Pédiatres

VBS • Kroonlaan 20 • 1050 Brussel  
GBS • avenue de la Couronne 20 • 1050 Bruxelles  
[info@vbs-gbs.org](mailto:info@vbs-gbs.org) ☎ 02/649 21 47 📠 02/649 26 90



Terhulpesteenweg 150 Chée de la Hulpe  
Bruxelles 1170 Brussel  
[info@absym-bvas.be](mailto:info@absym-bvas.be) ☎ 02/644 12 88 📠 02/644 15 27

6 juin 2017

## **MEMORANDUM PEDIATRIE**

La réforme hospitalière et la création des réseaux est en route. Le dossier de la Pédiatrie fait partie des dossiers prioritaires. Une délégation de l'Académie belge de Pédiatrie a été reçue au cabinet de la Santé Publique en octobre 2016 pour discuter essentiellement de la reconnaissance des compétences particulières mais la situation de la Pédiatrie hospitalière a aussi été évoquée.

Nous voulons éclairer les décideurs politiques et les gestionnaires d'hôpitaux sur la réalité de l'activité pédiatrique hospitalière qui ne nous semble pas toujours comprise

Ainsi il a été évoqué le taux d'occupation moyen des services E en Belgique qui tourne autour de 50%. Ce pourcentage est en réalité stable depuis longtemps tenant compte de la fermeture antérieure de lits. Ce taux moyen d'occupation qui semble bas est en réalité le reflet des importantes variations saisonnières, souvent imprévisibles. Les pics d'activité mensuels varient en effet d'année en année. Tous les hivers des services de Pédiatrie sont saturés et doivent transférer les enfants malades vers d'autres hôpitaux parfois éloignés. C'est en particulier le cas de services universitaires qui doivent envoyer vers des services « périphériques ». Il est donc indispensable de tenir compte de l'occupation hivernale pour juger si des lits sont oui ou non superflus. Une incapacité d'hospitaliser des enfants en cas d'épidémie serait une catastrophe.

Il faut aussi être conscient que l'activité hospitalière ne se limite pas, loin s'en faut, à l'hospitalisation classique. De plus en plus d'enfants séjournent en hospitalisation de jour qui demande un encadrement et un suivi pédiatriques spécifiques. Les autorités désirent augmenter les hospitalisations médicales de jour mais ne prennent aucune disposition financière pour les encourager. Cette activité doit en tout cas être additionnée à celle de l'hospitalisation classique.

Au niveau des services d'urgence, la présence des pédiatres permet une amélioration de la prise en charge des enfants et une économie en examens complémentaires. C'est aussi la meilleure façon de pouvoir développer une hospitalisation provisoire qui existe déjà actuellement à beaucoup d'endroits. Malgré les études organisées par le Collège de Pédiatrie montrant la nécessité de cette hospitalisation provisoire aucune initiative positive n'est venue de la part des autorités. Au contraire, les honoraires du pédiatre de permanence aux urgences ont été sérieusement rabaissés. L'activité des compétences particulières en dehors des services universitaires est une réalité mésestimée par le SPF Santé publique qui refuse de les reconnaître.

Le fonctionnement correct d'une maternité ne peut être assuré sans la présence d'un service de Pédiatrie, là où les urgences néonatales peuvent être assurées par une équipe suffisante de pédiatres. Une unité de néonatalogie N\* bien organisée adjoind à une maternité peut économiser des transferts et des hospitalisations en service néonatal intensif.

La collaboration multidisciplinaire est une réalité aussi au niveau des consultations. Dans de nombreux services non universitaires différentes spécialités médicales et paramédicales consultent :

neuropédiatre, gastropédiatre, pneumopédiatre, cardiopédiatre, pédopsychiatre, pédopsychologue, logopède...

Les unités de Pédiatrie régionales sont donc des centres névralgiques de prise en charge globale des problèmes médico-sociaux liés aux enfants. Elles doivent être des centres de référence proches du patient en contact privilégié avec les généralistes. La fermeture intempestive de ces unités entraînerait une réduction drastique de la qualité des soins pour les enfants.

Nous demandons avec insistance de ne pas séparer les services de maternité, de pédiatrie et des urgences.

Nous voulons donc envoyer un message clair : le maintien de structures pédiatriques dans les hôpitaux spécialisés et de référence est la seule garantie de fournir aux enfants de ce pays des soins de qualité. Nous craignons vivement que les projets actuels n'aillent pas dans ce sens. Il est grand temps de se soucier des conséquences des réformes et de dialoguer avec les gens du terrain.

Dr Michel PLETINCX,  
Président de l'Association Professionnelle  
Belge des Pédiatres

Dr Yves LOUIS,  
Secrétaire général ABSyM

Contact : Dr Michel Pletincx – tél. 02/354.20.02 – [michel.pletincx@gmail.com](mailto:michel.pletincx@gmail.com)